



---

## COMMUNE DE SAVIESE

### Conseil communal

---

## NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 22 octobre 2014

---

Le mandat d'études pour le projet de zone de détente et de sports a été attribué au bureau sd ingénierie dénériaz et pralong sion sa.

Les travaux de maçonnerie et de démolition pour la 2<sup>ème</sup> étape de la rénovation de la Maison de Commune ont été attribués à l'entreprise CD Constructions.

L'offre de la maison Kone (Suisse) SA a été retenue pour la pose d'un deuxième ascenseur à la Maison de Commune.

L'assainissement du béton du quai à sel du bâtiment des travaux publics sera effectué au printemps 2015, au terme de la saison hivernale, par la maison Mega SA, Saxon.

L'entreprise Patrick Courtine ayant renoncé à effectuer le déneigement de certaines routes communales, une nouvelle répartition et quelques modifications ont été apportées aux contrats de déneigement liant la Commune à l'entreprise l'ABC du Bois – à M. Guy-Noël Courtine et à M. Jean-Marc Courtine.

La commission du tourisme est invitée à effectuer les démarches nécessaires auprès des communes de Gsteig et des Ormonts-Dessus afin de trouver un tenancier pour le chalet des Ertets, la démarche sur la Commune de Savièse n'ayant pas abouti.

L'idée fait son chemin d'organiser un 1<sup>er</sup> août 2015 greffé sur le bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération. Une fête nationale différente de celles organisées les années précédentes.

Selon l'article 13 du règlement des eaux potables et considérant un taux de variation supérieur à 10 %, le Conseil communal réadapte de 10 % toutes les taxes annuelles de fourniture d'eau potable ainsi que celles liées à l'entretien du réseau de distribution, ceci dès cette année.